

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 31 (2004)
Heft: 3

Artikel: Éducation : la Suisse académique s'ouvre à l'Europe
Autor: Eichenberger, Isabelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse académique s'ouvre à l'Europe

Grâce au «processus de Bologne» d'harmonisation des cursus, l'Europe est en train d'ouvrir un «espace universitaire européen». Avec la Suisse, qui en profite pour faire de l'ordre dans la formation supérieure. Objectif: encourager la mobilité des étudiants suisses et étrangers en Suisse comme en Europe et donc favoriser l'emploi. L'inconnue, c'est l'argent.

ISABELLE EICHENBERGER

imago press/Patrick Lüthy



Les hautes écoles suisses entendent tenir compte de la mobilité.

LA FORMATION TERTIAIRE est une «priorité du Conseil fédéral», déclarait Pascal Couchebin, patron de l'Education, en décembre. A commencer par ce formidable processus déclenché à Bologne en 1999 par les ministres de l'Education des 29 pays européens signataires, dont la Suisse, par le paraphe de Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à la science et à la recherche. Signée symboliquement dans la plus ancienne université d'Europe, la «Déclaration de Bologne» crée des diplômes facilement lisibles et comparables, un «espace européen de l'éducation supérieure» qui encourage la libre circulation des étudiants et des enseignants dans le but de favoriser l'emploi. Particularismes et souverainetés académiques sont rabotés pour rendre le paysage académique compétitif à l'échelon mondial. Ce sursaut préserve toutefois une certaine diversité, «caractéristique européenne» et ô combien helvétique. Le processus prévoit aussi d'instaurer des critères d'évaluation de la qualité et d'encourager la coopération entre institutions. Bref, d'ici à 2010, les universitaires eu-

ropéens devraient être titulaires des mêmes diplômes, afin que les futurs employeurs s'y retrouvent.

La Suisse bonne élève

Chargeée par la Confédération de mettre en œuvre Bologne, la Conférence universitaire suisse (CUS, responsable des universités) a mandaté la Conférence des recteurs des Universités suisses (CRUS) pour coordonner la réforme. A l'issue de deux ans d'une houleuse procédure de consultation, le 4 décembre dernier, la CUS a adopté à l'unanimité les «Directives pour le renouvellement coordonné de l'enseignement des hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne» ou «Directives de Bologne».

La licence et le diplôme seront remplacés par un cursus en deux étapes: le «bachelor», après une formation générale de trois ans dans le domaine voulu; le «master», qui couvre deux ans de spécialisation dans une université choisie selon son excellence. Le doctorat (trois ans), reste l'apanage de

chaque établissement. Les nouveaux cursus reposent sur des crédits ECTS (European Credit Transfert System), mesurant le volume de travail d'une année académique. Un crédit équivaut à une prestation de 25 à 30 heures de travail. Le bachelor exige 180 crédits et le master de 90 à 120. Jean-Marc Rapp, président de la CRUS, est enthousiasme: «Les universités parleront le même langage pour les étudiants, les enseignants et les futurs employeurs et utiliseront la même 'monnaie', une sorte d'euro universitaire, si vous voulez.»

C'est un chantier de dix ans, estime Rudolf Nägeli, responsable de la coordination de Bologne à la CRUS. «Il a fallu batailler deux ans pour trouver un compromis politique, mais la Suisse est aujourd'hui dans le groupe de pointe!» Les deux Ecoles polytechniques fédérales (EPF) ont pris les devants. Pour les universités, plus hiérarchisée, c'est plus compliqué. Mais, sans attendre les «Directives», certaines ont également anticipé, comme Saint-Gall, Zurich, Bâle, Lucerne et le Tessin. Berne et Fribourg ont déjà modifié plusieurs filières. Enfin, ayant surmonté ses réticences, le «Triangle d'Azur» formé par Genève, Vaud et Neuchâtel est en train de s'y mettre. Bref, cet été, les premiers «bacheliers» sortiront frais émoulus de Saint-Gall et Bâle.

Mais, ajoute Rudolf Nägeli, l'essentiel reste à faire, car les «Directives» sont très générales: «D'ici à 2005, tous les établissements doivent établir une planification et des règlements des cursus à appliquer partout à toutes les disciplines d'ici 2010.» La difficulté étant de combiner ces dernières en perspective de l'élaboration de masters spécialisés. «Chaque établissement a ses traditions, or, une loi doit être précise», précise Rudolf Nägeli. En attendant, il reste à convaincre les étudiants. En janvier à Bâle, la suppression de trois branches et la réduction d'autres secteurs ont mobilisé 2500 manifestants. La partie n'est pas gagnée.

Réformes politiques

Surfant sur la vague, les autorités politiques sont déterminées à harmoniser les deux EPF, dix universités et sept Hautes Ecoles spécialisées (HES) régionales. C'est ce que précise le message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pour les années 2004-2007. Au-delà, il s'agira de remanier la loi pour 2008. «La nouvelle loi donnera un

cadre général à l'ensemble du système tertiaire et non pas aux seules universités», précise Jean-Marc Rapp. Pour ce faire, Pascal Couchebin souhaite réunir sous un même toit la CUS, le conseil de pilotage des EPF ainsi que celui des HES. Un projet d'«instrument de gouvernance de toute la formation tertiaire» est en train de dessiner ce «paysage académique 2008».

C'est surtout le passage du bachelor au master qui fait problème. Les étudiants estiment que beaucoup pourraient s'arrêter au bachelor pour des raisons économiques et académiques. Selon les «Directives», le passage se fait «sans autres conditions dans les filières d'études de master», même en changeant d'université. Mais celles-ci peuvent poser «des exigences supplémentaires d'accès aux filières spécialisées», ce qui fait craindre aux étudiants une sélection accrue, voire un numerus clausus. Autre difficulté: le passage d'un bachelor dans une HES à un master universitaire, par exemple.

Concurrence accrue

De leur côté, les universités devront renoncer à l'universalité et donc à certaines disciplines tout en accroissant leur collaboration réciproque. C'est déjà le cas avec le «Triangle d'Azur», qui permet à trois universités romandes de conserver leurs enseignements de base en élargissant leur offre au niveau

post-grade et en se complétant. Mais certains redoutent une trop forte concurrence (à qui le plus d'étudiants, le plus de crédits, de mandats privés, etc.). Pascal Couchebin lui-même l'a reconnu: «Il faut éviter une spécialisation à outrance. Mais vous ne pouvez pas proposer une palette de disciplines à ce point large que vous n'arrivez plus à les gérer», a déclaré le ministre de l'Intérieur au «Temps».

Pour rationaliser, certains parlent de dresser un classement d'excellence des établissements. L'idée fait bondir plus d'un, mais la société Swissup, financée par economiesuisse, est en train de briser le tabou en élaborant un «ranking», en collaboration avec le Centrum für Hochschulentwicklung en Allemagne, et du reste avec les encouragements de la CRUS. Si celle-ci réussit à convaincre les Suisses de collaborer avec transparence, dès 2005, les étudiants pourront faire leur choix en consultant un classement des universités d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, discipline par discipline.

Qui paiera la facture?

En 2003, le Parlement a accepté d'accroître l'effort fédéral en augmentant de 4,75% par an l'aide aux universités de 2004 à 2007 (à 17 milliards). Mais le nombre d'étudiants, 125 000, a doublé depuis 1980. Et cela devrait continuer, bien que, avec 19% de dé-

Privatiser les études

En janvier, les milieux économiques ont frappé un grand coup dans la fourmilière académique. Des «nouvelles pistes pour le financement des hautes écoles» ont été présentées par le Cercle d'étude Capital et économie (CECE), Avenir Suisse et economiesuisse. Elles proposent d'introduire une taxe universitaire annuelle de 5000 à 7000 francs, contre 1300 en moyenne actuellement, «les plus basses d'Europe» puisqu'elles ne couvrent que 3% des coûts. Ce qui permettrait d'engranger 500 millions de francs supplémentaires. Mais, pour éviter de creuser les inégalités sociales, l'Etat devrait étendre son aide avec des prêts sans intérêts ou à 5% (contre 11% auprès des banques). Ceux-ci déduits, environ 400 millions (12%) s'ajouteraient au budget de la formation et permettraient, selon le CECE, d'engager jusqu'à 800 professeurs supplémentaires.

La CRUS n'a pas arrêté de position officielle. Mais Raymond Werlen est sur ses gardes: «C'est un domaine délicat et le danger est que les cantons ne réduisent leur contribution. Si on fait un simple transfert de l'Etat sur les parents, cela ne sert à rien et peut poser des problèmes très graves, comme une limitation de l'égalité des chances.» Les étudiants, eux, craignent une «privatisation» qui créerait un système à deux vitesses. Ils répondent que 75% d'entre eux ont un job parallèle et que le rythme plus serré instauré par Bologne limitera cet apport. «Les prêts proposés couvriront à peine les taxes, sans tenir compte des frais de subsistance», s'insurge Caroline Gisiger, vice-présidente de l'UNES. Et de craindre que les étudiants ne choisissent leur formation en fonction de la rentabilité de leur futur métier (pour rembourser leurs dettes) et non de leurs capacités et de leurs intérêts.

IE

tenteurs d'un titre académique, la Suisse reste bien en-deçà de la moyenne de l'OCDE, à 41%. Une fois établi que Bologne va rallonger et resserrer les cursus, la question du financement se posera avec plus d'acuité encore.

Selon Raymond Werlen, secrétaire général adjoint de la CRUS, «un fond d'impulsion de 30 millions de francs sur quatre ans a été débloqué pour la mise en place de Bologne dans l'ensemble des dix universités cantonales». Pour la suite, mystère, ou presque. «Le surcoût de fonctionnement est difficile à définir puisqu'on est au début du processus, mais on parle de 200 millions par année, pour lesquels il n'y a encore aucun financement prévu», ajoute M. Werlen. L'Université de Saint-Gall, qui a introduit le système de Bologne sans attendre les «Directives», affiche une augmentation budgétaire de 10%. D'autres parlent de 15%. Pour commencer.

De leur côté, les milieux économiques cherchent depuis longtemps à faire passer les étudiants à la caisse, estimant qu'ils ont plus de chances sur le marché de l'emploi et peuvent espérer un bon revenu. Charles Kleiber, lui, maintient que l'éducation reste un service public «mais pas nécessairement un service gratuit». Si le secrétaire d'Etat n'est pas opposé à une augmentation des taxes universitaires, notamment pour le master, il répète que ce serait «à la condition sine qua non de mettre en place au préalable un système de bourses et de prêts». Et de souhaiter que, si les universités devaient augmenter leurs taxes, qu'elles le fassent pour 2008 de manière concertée, lors de l'entrée en vigueur du nouveau système fédéral des bourses qui remplacera les systèmes cantonaux défaillants.

A la CRUS, Raymond Werlen ne cache pas son souci: «En 2010, toutes les filières seront

'Bologne compatibles', à condition que le financement suive. Si les conditions continuent de se dégrader, comme c'est le cas avec la succession de programmes d'allégements budgétaires et la situation catastrophique de certains cantons, le processus pourrait être remis en cause.» Jean-Marc Rapp abonde dans le même sens: «Il est important que le soutien ne soit pas seulement verbal mais financier et qu'on donne ses chances à la place universitaire suisse de devenir une excellente place, car il ne faut pas oublier que c'est une des seules perspectives de croissance et de prospérité pour ce pays dépourvu de matières premières.» S'il est un point sur lequel tous les acteurs sont d'accord, c'est pour une amélioration du système des bourses.

Les étudiants ne sont pas tranquilles

Le «processus de Bologne» repose sur la promesse d'améliorer la qualité des études, la mobilité des étudiants et l'égalité des chances. En attendant d'en savoir plus sur les cursus d'études, Carole Gisiger, vice-présidente de l'Union des étudiants de Suisse (UNES), ne demande qu'à être convaincue.

CAROLE GISIGER ne cache pas son agacement: «Nous avons été consultés pour l'élaboration des «Directives» mais beaucoup de nos propositions n'ont pas été prises en considération et nous nous sentons donc un peu comme des otages: on nous consulte mais on ne nous écoute pas!»

Sur le fond, c'est la possibilité laissée aux universités de poser des exigences supplémentaires au passage du bachelor à un master spécialisé qui fait souci. C'est une forme de sélection, pour la vice-présidente de l'UNES, qui ajoute: «Pour ce qui est de la qualité des études, le cadre des cursus sera plus rigide, ce qui restreindra les possibilités de combiner les branches de manière pluridisciplinaire, comme c'est le cas actuellement. Mais nous espérons surtout que les critères d'admission au master seront les plus larges possibles, pour assurer la mobilité promise et que les masters spécialisés resteront une exception et pas l'occasion d'introduire un numerus clausus et donc une formation à deux vitesses.»



Caroline Gisiger s'engage pour les droits des étudiants.

Mais le secret de la réussite de Bologne, c'est l'argent, et les étudiants de prier pour une amélioration du système des bourses. Sinon, l'égalité des chances ne peut être garantie, estime Carole Gisiger: «La réforme part du principe que les cursus seront conçus pour étudier à plein temps, alors que 75% des étudiants travaillent à côté, dont le tiers pour subvenir à leurs besoins quotidiens.»